



Chambre de commerce et d'industrie du **Grand Lévis**

Appel d'offre de services

Production – Montage - Réalisation
Vidéos Pléiades 2027

Contexte

Le Gala les Pléiades, qui aura lieu en mai 2027, réunit environ 750 personnes et constitue l'événement d'affaires le plus couru de l'Est du Québec. Cette soirée couronnera les lauréats du prestigieux concours corporatif les Pléiades - Prix d'Excellence, qui vise à reconnaître les efforts et les succès des entreprises, des organisations et des entrepreneur-es de Lévis et de la grande région de la Chaudière-Appalaches. Il s'agira de la vingt-sixième édition de ce concours.

Dans sa mission de faire rayonner les finalistes, la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis (CCIGL) souhaite présenter une soirée où les finalistes et les lauréats seront les vedettes principales. Tous les éléments de la soirée devront converger vers cet objectif.

La CCIGL souhaite donc obtenir des propositions concernant la production de capsules vidéo pour faire rayonner les finalistes.

Réalisation de capsules vidéo et production du montage audio-vidéo des Pléiades

Chaque année, notre organisation fait appel à un producteur vidéo afin de produire des capsules vidéo mettant à l'avant-plan les finalistes du concours, et ce, au sein des 16 différentes catégories. Ce producteur effectue le tournage et réalise un montage pour épater la communauté visée par cet événement.

1. Objectif du projet

Voici les objectifs (liste des implications) de la réalisation des capsules vidéo et la production du montage audio-vidéo des Pléiades :

- Présenter les finalistes du concours pour chaque catégorie et les mettre en valeur sous forme de vidéo narrée ;
- Mettre en lumière les partenaires des différentes catégories ;
- Mettre en lumière certains partenaires majeurs ;
- S'assurer que le visuel des vidéos concorde avec la thématique de la soirée.

2. Le contenu

La section suivante donne un aperçu des livrables à développer pour remplir les objectifs attendus de la CCIGL. Nous comptons sur l'expertise du fournisseur retenu afin de bonifier et améliorer le contenu tout en conservant les objectifs à atteindre, et ce, en travaillant en étroite collaboration avec le coordonnateur aux événements de la CCIGL.

Les informations présentées ont été conçues afin de concrétiser la vision de la CCIGL et non pour limiter la valeur ajoutée du travail du fournisseur sélectionné.

DESCRIPTION DES BESOINS :

- 16 capsules vidéo présenteront chacune un maximum de 4 entreprises finalistes. Ces capsules narrées seront d'une durée d'environ 1 minute 15 secondes (15 secondes par entreprise et 15 secondes d'intro/conclu) pour nos réseaux sociaux (format Reels) et pour le soir du Gala (format horizontal) ;
- Également, une version sans narration devra être produite pour le dévoilement des finalistes (format horizontal) ;
- Création d'un visuel animé ou d'un vidéo de 1 à 2 minutes pour présenter la catégorie "Entreprise de l'année" ;
- Création d'un visuel animé du trophée des Pléiades ;
- Création d'un court visuel (portrait ou présentation) animé pour introduire les finalistes lors de la soirée du Gala ;
- La CCIGL sera propriétaire de tous les vidéos/images qui seront filmés. Ils devront également être remis à la fin du projet.

3. Budget et date de livraison

Le budget proposé pour le tournage des capsules vidéo devra comprendre les éléments suivants :

- Scénarisation et mise en scène des capsules vidéo (en étroite collaboration avec la CCIGL) ;
- Conception, production et gestion des capsules vidéo des entreprises finalistes et autres vidéos ;
- Narration ;

- Location d'un studio (si requis) ;
- Conception et production du montage audio-vidéo final, en collaboration avec la CCIGL ;
- Conception infographique du visuel des vidéos ;
- Direction technique incluant :
 - Évaluation, suivi et montage des listes des équipements nécessaires ;
 - Évaluation des coûts et suivis de la main-d'œuvre requise ;
- Gestion des partenaires, des fournisseurs techniques et autres ;
- Autres (administration, déplacements, réunions, rencontres de production) ;
- Montant consacré aux licences s'il y a lieu ;
- Tous les autres frais de soutien technique.

Tout visuel devra être approuvé par la CCIGL.

Le visuel devra être agencé au logo et aux couleurs développés par la CCIGL pour cette édition des Pléiades.

La CCIGL s'occupera, en contrepartie, de prendre en charge l'horaire et la logistique des tournages avec les entreprises finalistes (prise des rendez-vous, montage de l'horaire, question, etc.), s'il y a lieu.

Voici les dates de livraisons pour les différents vidéos mentionnés ci-haut:

Date	Projet
19 février 2027	Vidéos des finalistes sans narration (version d'environ 1 minute, 15 secondes par entreprises) pour le dévoilement des finalistes
Entre le 1er mars 2027 et le 16 avril 2027 (2 à 3 vidéos par semaine)	Vidéos des finalistes avec narration (version d'environ 1 minute, 15 secondes par entreprises) pour les médias sociaux et le soir du Gala

4. Instructions aux soumissionnaires

Les règles suivantes visent à uniformiser la présentation des offres de service pour en assurer un emploi simple et efficace et pour aider le soumissionnaire à préparer un document complet satisfaisant aux exigences de la CCIGL.

Afin d'assurer une uniformité d'interprétation du cahier de charges et pour faciliter les échanges d'information, les soumissionnaires devront s'adresser exclusivement à la personne désignée pour obtenir des précisions additionnelles sur le cahier de charges, à savoir :

Catherine Fleury

Directrice, développement des affaires

Téléphone : (581) 500-3105

Courriel : catherine.fleury@cciglevis.ca

Dans les meilleurs délais suivant la réception du présent cahier de charges, le soumissionnaire devra informer la CCIGL par courriel du nom, titre, adresse et numéro de téléphone de son représentant. Toute communication subséquente sera adressée à ce dernier.

Les soumissionnaires devront faire parvenir une copie électronique de leur offre de service à Catherine Fleury au plus tard le **11 septembre 2026, 16h.**

Veuillez noter que Catherine sera en vacances du 17 juillet au 9 août inclusivement.

Tous les coûts de préparation des offres de service sont à la charge exclusive des soumissionnaires.

Le fournisseur choisi devra céder ses droits d'utilisation du montage audio-vidéo des Pléiades (incluant toutes les capsules vidéo des entreprises finalistes) produit pour la CCIGL dans le cadre du contrat.

L'offre de service déposée doit demeurer valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de calendrier à compter de la date d'ouverture des offres de service.

La CCIGL se réserve le droit d'inviter les soumissionnaires de son choix à faire une présentation de leur offre de service ou à fournir des informations additionnelles et complémentaires.

La CCIGL se réserve le droit de résilier toute entente future avec le soumissionnaire retenu, à la suite du non-respect d'une obligation ou d'un élément liant les deux parties.

5. Critères de sélection du fournisseur

Les offres de services des soumissionnaires seront évaluées sur une base commune. Les principaux critères d'évaluation seront :

- Être membre en règle de la CCIGL au moment du dépôt de la soumission ;
- L'adéquation de l'offre de service en fonction de l'appel d'offres ;
- Le prix du projet ainsi que la garantie du respect du budget ;
- La compréhension du mandat ;
- La précision des services à fournir et des biens livrables ;
- La précision et la qualité de l'offre ;
- La production d'un calendrier de réalisation et de rencontre des échéanciers en fonction des éléments au point 6 ;
- L'appréciation globale de l'offre de service en fonction des besoins de la CCIGL.

Le soumissionnaire devra expliquer clairement à la CCIGL les modalités de facturation, les modes de paiement, les termes des garanties, la durée de la validité de l'offre, les conditions de confidentialité et les dépenses particulières payables par le soumissionnaire. Toutes modalités

d'échange de visibilité pour réduire les frais pour la CCIGL devront être entendues à la signature du contrat.

6. Les étapes de conception prévues

Ces étapes pourront être révisées lors de la signature de l'entente avec le fournisseur retenu par la CCIGL. Cependant certaines échéances devront être respectées.

Échéance	Étape
Octobre 2026 à mai 2027	Participation à certaines rencontres de production <i>*** Le producteur des vidéos devra se placer en lien avec le fournisseur technique de l'événement, afin de s'assurer que les formats utilisés et les autres spécificités techniques correspondent aux besoins du fournisseur technique.</i>
Du 20 janvier au 12 février 2027	Compilation des images fournies par les entreprises finalistes et tournages en entreprise pour ceux qui n'ont pas déjà une banque d'image pour le montage des vidéos
Février 2026	Préparation des textes (fourni par la CCIGL) et enregistrement de la narration
Dès que possible pour chacune des vidéos	Visualisation des vidéos (premier jet)
24 février 2027	Annonce et dévoilement des finalistes
En continu à partir du 1er mars (diffusion prévue de mars à avril)	Révision finale, derniers ajustements et livraison des capsules Prévoir 2 ou 3 dates de livraison de vidéos en lot
Mai 2027	Gala Les Pléiades – Prix d'Excellence